

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

D A T E : Mardi le 4 juillet 2017
H E U R E : 19 h 30
L I E U : Hôtel de Ville de Dunham

ÉTAIENT PRÉSENTS : M Pierre Janecek, maire
MM. Kevin Mitchell
Jacques Beaulieu
Gaston Chamberland
Gérard Dalpé
Neil Perkins, conseillers

ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loisel

ADMINISTRATION

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu

158-17 et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

159-17 et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois de juin 2017 soit accepté tel que rédigé.

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes suivantes ont posé des questions au conseil :

- Madame Thérèse Gagné - procédure pour OSBL applicable à la ville ?
- Mme Hélène Laverdière - abat-poussière chemin Jordan.

COMPTES PAYABLES

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

160-17 et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 4 juillet 2017, représentant des déboursés de 307 352,58 \$ soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques # 033154 à # 033250 inclusivement.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 229 979,87 \$, le solde des dépenses de 77 372,71 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.

REMBOURSEMENTS DE DÉPENSES

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

161-17 et unanimement résolu que les dépenses suivantes soient remboursées aux membres du conseil ci-après nommés :

- Maguy Carpentier56.58 \$
(kilométrage AGA Culture Montérégie - Carignan)
- Gérard Dalpé21.32 \$
(kilométrage AGA OBV Baie Missisquoi – St-Armand)

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 11000 310.

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC, au CLD, à la REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI, au CONSEIL D'ETABLISSEMENT SCOLAIRE et à la FONDATION BMP.

ADMINISTRATION – FINANCES

REMBOURSEMENT DE TAXES MUNICIPALES

162-17 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que le remboursement de taxes municipales suivant soit autorisé :

- Gabriel Boucher et Rebecca Ann Rowley # (5999-61-8727) 42.03 \$
(unité d'évaluation cesse d'être visée à la catégorie non résidentielle –
changement de propriétaire)

Le tout selon le document préparé à cet effet par le trésorier.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 13000 896 et # 02 13000 992.

REMBOURSEMENT DE DÉPENSES CONGRÈS ADMQ 2017

163-17 Proposé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que les dépenses suivantes soient remboursées au directeur général, suite à sa participation au congrès de L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUEBEC qui s'est tenu à Québec les 14, 15 et 16 juin 2017 :

- Pierre Loiselle 1 332.04 \$
(frais de représentation pour 3 jours, kilométrage et stationnement – tel que
selon la résolution n° 104-17)

Adopté.

Le certificat de crédit a été émis à la résolution n° 104-17.

RENOUVELLEMENT SPA DES CANTONS

Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

- 164-17** et unanimement résolu que soit renouvelée, pour une période d'un an, l'entente de services avec la SPA DES CANTONS pour le contrôle animalier sur le territoire de Dunham, selon la grille tarifaire des municipalités membres.
- Adopté.

TRANSPORT

INTÉRIM DIRECTEUR DES OPÉRATIONS VOIRIE

- 165-17** Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que Monsieur James Sherry soit nommé directeur des opérations du service de voirie par intérim, et que son salaire horaire, pendant cette période, soit porté à 24 \$, rétroactif au 8 mai 2017.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 32000 141.

ANNULATION REMPLACEMENT FARDIER

- 166-17** Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que le remplacement du fardier autorisé par la résolution n° 087-17 soit annulé (après vérification celui-ci est conforme à la réglementation de la SAAQ) et que le montant de 20 000 \$ prévu soit transféré au budget d'opération de voirie.

Adopté.

DEMANDE DE SOUMISSIONS SEL A DEGLACER

- 167-17** Proposé par Monsieur le conseiller Neil Perkins,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu qu'une demande de soumission sur invitation soit préparée pour la fourniture de sel à déglacer pour la saison d'hiver 2017-2018.

Adopté.

URBANISME

RETRAIT PROJET DE REGLEMENT N° 365-17 (GAZ PROPANE EN ZONE I-2)

- 168-17** Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que le projet de règlement n° 365-17 soit retiré, considérant l'avis de non-conformité de la MRC Brome-Missisquoi et l'information selon laquelle, advenant une fuite, une zone d'évacuation toucherait un rayon de 750 mètres, et qu'en cas d'incident majeur ce périmètre passerait à 1 500 mètres de rayon, ce qui inclus un large secteur domiciliaire, le poste actuel et le futur poste de la SQ, ainsi qu'une partie du territoire de Cowansville.

Adopté.

***Monsieur le conseiller Gaston Chamberland se retire des discussions et s'abstient de voter sur la proposition, considérant qu'il pourrait se trouver en situation de conflit d'intérêts parce qu'il est propriétaire d'un terrain vacant dans la zone visée.*

DEMANDE DE MODIFICATION DU SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI POUR AGRANDIR LE PERIMETRE D'URBANISATION MULTIFONCTIONNEL POUR LES ZONES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES LONGEANT LA ROUTE 202, PRES DE COWANSVILLE

CONSIDERANT QUE les usages que l'on retrouve dans la zone visée (entre le chemin Fitchett et la rue Montmagny, le long de la rue Principale) sont majoritairement de nature commerciale et industrielle ;

CONSIDERANT QUE l'on retrouve seulement deux maisons d'habitation aux abords de la route 202 dans ce secteur, et qu'à long terme, la ville de Dunham souhaite privilégier des activités commerciales et industrielles, plutôt que résidentielles, dans la zone visée ;

CONSIDERANT QUE l'on retrouve des terrains vacants à l'intérieur de la zone visée, et que la ville de Dunham ne veut pas limiter l'émergence de nouveaux projets dans une zone qui bénéficie d'une visibilité et d'une proximité enviable pour des activités industrielles et commerciales ;

CONSIDERANT QUE la zone visée répond davantage à la définition d'un périmètre urbain multifonctionnel, tel qu'indiqué à l'article 6.3 du chapitre 6 du Schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi, plutôt qu'à la définition d'un périmètre urbain résidentiel, et dont voici les définitions :

Les périmètres d'urbanisation sont de deux types :

- les périmètres d'urbanisation multifonctionnels constitués des noyaux urbains et villageois dotés d'usages diversifiés;
- les périmètres d'urbanisation résidentiels situés en zone non agricole;

CONSIDERANT QU' il s'agit d'un des objectifs d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi de concentrer les activités urbaines et de densifier les noyaux multifonctionnels afin de maximiser les infrastructures et de limiter la pression faite sur la zone agricole ;

CONSIDERANT QUE la MRC Brome-Missisquoi peut reconnaître un second périmètre urbain pour les municipalités, si la structure urbaine le justifie ;

En conséquence, il est

169-17

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et résolu qu'une demande soit présentée à la MRC Brome-Missisquoi de modifier le chapitre 6 du schéma d'aménagement afin d'agrandir le périmètre d'urbanisation multifonctionnel pour les zones commerciales et industrielles longeant la route 202, près de la ville de Cowansville.

Adopté.

****Monsieur le conseiller Gaston Chamberland reprend son poste.**

SPORTS ET LOISIRS

AUTORISATION ÉVÈNEMENT CYCLISTE « LE DEFI DES COLLINES FONDATION BEL ESSOR JANINE SUTTO » - 9 SEPTEMBRE 2017

170-17

Proposé par Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu,
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que le conseil municipal autorise le passage de l'événement cycliste « LE DEFI DES COLLINES FONDATION BEL ESSOR JANINE SUTTO » sur le territoire de la Ville de Dunham, samedi, le 9 septembre 2017.

Adopté.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SUBVENTIONS/APPUIIS/PARTICIPATIONS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

VARIA

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes suivantes ont posé des questions au Conseil :

- M. François Charbonneau - Centre d'art ;
- AGA APELS ;
- qualité eau lac Selby nouvelle plante aquatique ;
- faucardeuse.
- M. Gilles Nadeau - faucardeuse ;
- résidus verts.
- M. Germain Duchesneau - remerciements limite de vitesse Scottsmore ;
- correctifs chemin Childerhouse.
- M. Gilles Therrien - voitures stationnées rue Larose, près d'un panneau d'interdiction ;
- pavage route 202.
- M. Gilles Gagné - traitement surface rue Nicolet.
- M. Léo Simoneau - danger épandage de sel.
- M. André Pinsonneault - félicitations sortie pompiers sur la rue Jetté, le 30 juin ;
- M. François Cusson - conditions chemin Grande-Ligne.
- M. Lucie Boulet - pavage route 202.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

171-17

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Neil Perkins

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

Pierre Janecek, maire

Pierre Loisele, greffier

Nicole Gingras, trésorier